

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table un certificat du commissaire énonçant que l'honorable *Jedediah Slason Carvell*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,—

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je suis heureux de vous rencontrer, de nouveau, au moment où vous vous réunissez pour l'expédition des affaires du pays.

Le *Canada* a été favorisé d'une récolte abondante, pour laquelle nous devons remercier la Providence ; le commerce et l'industrie, qui étaient depuis si longtemps en souffrance, et dont le mauvais état pesait si lourdement sur le peuple, ont éprouvé, en même temps, une reprise marquée ; je vous en félicite cordialement.

Ce retour de prospérité doit être pour nous un motif de compâtrer plus vivement aux souffrances de ceux qui n'ont pas été favorisés au même degré : de nos frères d'*Irlande*, plongés dans une si grande détresse ; et je vous engage à vous occuper des moyens à prendre afin de témoigner, d'une manière tangible, la sympathie que nous éprouvons pour eux dans leur malheur.

Nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année s'est portée, de l'*Angleterre*, des *Etats-Unis* et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre *Nord-Ouest*.

La visite faite en ce pays par deux des membres de la Commission Royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en *Angleterre*, ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus à la demande de mon gouvernement pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront, je n'en doute pas, à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette émigration anticipée, et votre attention sera particulièrement appelée sur cette matière.

Les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, du Lac Supérieur à la *Rivière Rouge*, ont été poussés avec toute la rapidité possible, et il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats. Une autre section de près de cent milles de long, s'étendant de la *Rivière Rouge* à la frontière occidentale du *Manitoba*, a aussi été donnée en entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par le parlement à la dernière session, et des soumissions seront demandées prochainement pour la construction d'une autre section de cent milles, commençant à la frontière ouest du *Manitoba* et devant servir de continuation à la première.

Ces deux sections traversent un des pays les plus fertiles du monde, qu'elles doteront avant peu d'une voie de communication magnifique. A la suite de l'exploration de la ligne entre le *Port Simpson* et la *Passe de la Rivière aux Pins*, ainsi que dans la région de la *Rivière de la Paix*, il a été décidé d'adopter le tracé de *Burrard Inlet*, et l'entreprise a été donnée, par contrat, pour la construction de cent vingt-sept milles du chemin entre *Emory's Bar*, sur la rivière *Fraser*, et la traverse de *Savona*.

Ces travaux seront poussés vigoureusement, et commenceront dès les premiers jours du printemps. Ils assureront la construction de la partie la plus difficile du chemin de fer du Pacifique Canadien, et mettront en communication le fertile district de *Kamloops* et la capitale de la *Colombie Anglaise*.

L'adoption d'un système de rigoureuse économie dans l'administration du chemin de fer Intercolonial, a permis d'effectuer une réduction considérable dans les dépenses sans nuire à l'efficacité du service, et nous avons tout lieu de croire que son entretien a, de ce jour, cessé d'être une charge sérieuse pour le pays.

Les ressources sur lesquelles les Indiens du *Nord-Ouest* ont coutume de compter pour leur subsistance, ayant complètement fait défaut, il a fallu venir en aide à cette population et encourir de grandes dépenses pour les empêcher de périr de faim.

Il est à espérer que les efforts qui se font actuellement pour maintenir les différentes bandes sur les réserves, et les induire à cultiver la terre, auront l'effet de prévenir désormais la nécessité de ces demandes réitérées de secours.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Le Budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu. En le préparant, on a apporté toute l'économie compatible avec l'efficacité du service.

Vous serez heureux d'apprendre que l'effet du tarif de la session dernière sur le développement des diverses industries du pays, a été, en somme, très-satisfaisant.

L'expérience qui a été acquise, depuis sa mise en opération, en mars dernier, a démontré l'avantage de certaines modifications sur lesquelles votre attention sera appelée.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Diverses mesures relatives à la réorganisation du Service Civil, à la consolidation des lois du Revenu de l'Intérieur, et pour amender les actes concernant les Terres de la Couronne, les Travaux Publics, les Sauvages du *Nord-Ouest*, et la police montée, vous seront soumises.

Les divers actes d'incorporation des Banques de la Puissance expireront l'année prochaine, et le moment paraîtrait opportun de considérer notre système de banque, ainsi que notre système de cours monétaire, en autant qu'il s'y rapporte.

Vous aurez probablement à vous occuper des lois touchant la banqueroute commerciale.

L'accroissement de notre commerce extérieur, qui se développe constamment, et la perspective de modifications prochaines que pourrait apporter le gouvernement de Sa Majesté dans les rapports commerciaux de l'*Angleterre* avec les pays étrangers, sont des sujets qui demandent notre plus sérieuse attention, et toute notre vigilance ; tandis que notre développement rapide soulève sans cesse des problèmes importants qui requièrent l'intervention et l'assistance du Gouvernement Impérial. C'est pourquoi je vous recommande, avec l'assentiment de Sa Majesté, de ratifier la nomination d'une personne qui soit chargée en permanence de représenter le *Canada* à *Londres* et de veiller sur les intérêts canadiens.

Les sujets que je viens d'énumérer sont d'une haute importance, et je les sou mets à votre sérieuse considération avec une confiance entière dans votre sagesse et votre patriotisme.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.